

## agenda

### Vendredi 18 janvier

AG Castors du Dimanche,  
18h30, Salle Freydane

### Mercredi 23 janvier

Galette des anciens, 14h30,  
Cantine Espace Guimet,  
CCAS

### Samedi 2 février

Mondaison, 17h30, Salle de  
l'Oursière, Le Perlet

### Mardi 12 février

Groupe de travail sur le  
périscolaire, 20h, Salle  
Freydane, Mairie

### Dimanche 3 mars

Derby luge, Freydières,  
Cneuf

### Samedi 16 mars

Carnaval, APE

### Vendredi 22 mars

Festi'week-end : pour tout  
le monde, Soirée, Salle de  
l'Oursière, AFR

### Samedi 23 mars

Festi'week-end : fête des  
jeunes (11-17 ans), 20h,  
Salle de l'Oursière, AFR

### W-E du 18 et 19 mai

Théâtre, Salle Oursière, AFR

### Samedi 25 mai

Fête du sport, Espace  
Guimet, 14h00, ROC

### Samedi 15 juin

Inauguration école-mairie/  
spectacle école primaire,  
Matin, Mairie/Ecole  
primaire

### Samedi 15 juin

Revel en fête, Après-midi,  
AFR

### Vendredi 21 juin

Fête de l'école, APE

N'hésitez pas à visiter  
régulièrement le site à la rubrique  
Agenda pour être informé des  
dernières nouvelles ou choisir en  
toute connaissance une date pour  
l'organisation d'une manifestation.

Après cette période de festivités en famille et entre amis, voici venue l'année 2019 et avec elle de nouveaux défis. Pour cette nouvelle année, je souhaite qu'à Revel nous renforçons notre engagement dans la transition sociale et environnementale.

C'est dans cet esprit que nous avons engagé une réflexion participative avec les revélois.es sur l'avenir du site de Freydières et La Pra : face à l'augmentation régulière de la fréquentation et son impact sur ce site naturel d'exception, comment articuler développement touristique, développement économique et respect du site et de sa biodiversité ? Notre objectif sera de dégager des axes d'aménagement et de décliner un programme d'actions à partir d'une réelle concertation avec tous ceux qui voudront bien s'engager.

2019 sera aussi la fin du chantier de l'école-mairie. Un projet important pour le village, tourné vers l'avenir, en permettant l'accessibilité de ces services publics aux personnes à mobilité réduite, et en offrant de bonnes conditions d'apprentissage pour nos enfants. L'inauguration, prévue le 15 juin avec la participation active de tous les enfants, sera un temps fort du village.

Voilà deux projets qui reflètent assez bien l'état d'esprit dans lequel nous abordons 2019 : co-construction, biodiversité, humanité, réalisme allant inévitablement de pair avec les enjeux globaux dont nous sommes en réalité très dépendants. Je vous souhaite à tous une très bonne année,

**Bernard Michon, Maire de Revel**



## Infos mairie

### Chantier école-mairie

Le chantier devrait se terminer d'ici fin janvier, en dehors de certains aménagements extérieurs qui ne peuvent pas être réalisés en période froide. La mairie devrait pouvoir réintégrer les locaux courant février.

### Cabane du Colon

La cabane du Colon est utilisée jusqu'au mois de mars par LEGI Université Grenoble Alpes pour la réalisation de mesures sur la qualité de l'air. Nous mettrons en place au printemps de nouvelles modalités d'accès à la cabane pour les revélois qui souhaiteraient l'utiliser.

### Galette du CCAS

Mercredi 23 janvier le CCAS convie les personnes âgées de plus de 75 ans à partager un moment convivial en présence des maires de Revel et St Jean le Vieux. Ce sera l'occasion de remettre un don à l'association l'Oiseau Bleu; le montant de ce don correspond au prix des colis de Noël des personnes ayant opté pour ce choix. Depuis 1969 l'association « les foyers de l'Oiseau Bleu » développe des solutions pour répondre aux besoins en hébergement des publics en difficulté, particulièrement les femmes avec enfants et les familles. Un grand merci pour cet élan de solidarité et tout notre encouragement à l'Oiseau Bleu pour son action.

**Le CCAS**

### Une ligne de covoiturage pour aller sur Grenoble : faites connaître votre intérêt



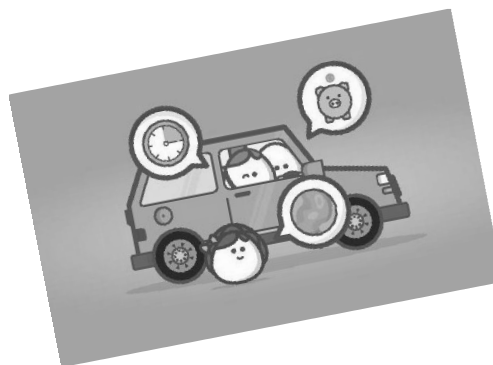
Le Département de l'Isère étudie l'opportunité de développer une ligne de covoiturage entre la rive gauche du Grésivaudan (au pied du massif de Belledonne) et Grenoble.

Sur le principe des lignes de bus, les lignes de covoiturations facilitent les trajets quotidiens domicile-travail, en garantissant un départ dans les 15 minutes à l'aller comme au retour, et en informant en temps réel sur les passages des prochains conducteurs.

Et ça fonctionne ! Une ligne de ce type a été mise en place pour rejoindre Grenoble depuis sur le plateau du Vercors, et ce service a permis de fluidifier le trafic.

Le Département imagine chaque ligne de covoiturage en étroite collaboration avec ses potentiels utilisateurs, pour en définir le tracé et l'emplacement des arrêts.

Afin d'étudier la faisabilité du projet, une campagne de préinscription est lancée sur Internet dans le but d'évaluer l'intérêt que suscite cette initiative.



Les préinscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour toutes les personnes désireuses de participer à la construction de ce projet :

objectif 100 préinscrits ! N'attendez pas pour faire savoir votre intérêt.

Covoiturer sans contraintes et gratuitement entre le Grésivaudan/ les Balcons de Belledonne et Grenoble ? Inscrivez-vous et participez à la construction du projet !

<https://illicov.fr/gresivaudan-grenoble/>

### Exonération abonnement de l'eau

La Communauté de Communes Le Grésivaudan a repris la compétence eau depuis le 01/01/2018. Elle n'applique pas l'exonération de l'abonnement pour les personnes de plus de 65 ans non imposables.

Afin de bénéficier du remboursement du montant

de l'abonnement, les personnes concernées doivent fournir au CCAS via la mairie les documents suivants :

- avis de non imposition 2018
- copie de la facture d'eau 2018
- Relevé d'Identité Bancaire



## Enfance/Jeunesse

### Vie scolaire et périscolaire

#### Rentrée 2019 : inscription des Petites Sections à l'école maternelle.

Pour les enfants nés en 2016, l'inscription devra impérativement être effectuée **en mairie à partir du lundi 7 janvier et jusqu'à fin janvier 2019**, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Elle ne pourra se faire que par une personne exerçant l'autorité parentale (parents ou responsable légal). Ceci est très important car c'est à la fin du mois de janvier que l'Éducation Nationale comptabilise les enfants pour les ouvertures et fermetures de classes.

Ensuite vous pourrez prendre contact avec le directeur de l'école, Sébastien MAZET au 04.76.89.80.24 pour convenir d'un rendez-vous et effectuer l'inscription administrative. Vous devrez alors vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'affectation fourni par la mairie.



### Périscolaire : groupe de travail parents-élus

Le groupe de travail sur le périscolaire se réunira pour la seconde fois le **mardi 12 février à 20h à la Grange Freydane** : le groupe reste ouvert ! La première réunion a permis d'échanger des éléments d'information sur les services périscolaires, et à chaque parent présent.e de partager ses motivations (pour cette 1ère réunion, 4 parents présents et 1 excusée). Pour cette 2è réunion, le groupe travaillera à partir des thématiques ou questionnements apportés par les parents.

Si vous êtes intéressé.e.s, merci d'envoyer vos coordonnées par mail à [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

## Animation

### Centre de loisirs

Le centre de loisirs du Balcon de Belledonne accueillera vos enfants âgés de 3 à 13 ans aux dates suivantes :

#### CALENDRIER DES OUVERTURES 2019

	Hiver		Printemps		Eté		Automne	
Revel	du 18 au 22/02		du 15 au 19/04		du 8 au 26/07	du 26 au 30/08	du 21 au 25/10	
La Combe de Lancey		du 25/02 au 01/03		du 23 au 26/04				
Saint Mury de Monteymond								du 28 au 31/10

Nous avons constaté une très faible fréquentation des familles lors des précédentes permanences d'inscriptions en mairie : beaucoup privilégient l'envoi des dossiers par courrier sur Pontcharra ou par mail (pour les fiches d'inscriptions).

Les inscriptions se feront donc uniquement sur rdv lors des permanences. Pour les vacances de février :

- mardi 15/01 à REVEL de 16h15 à 18h15
- mardi 22/01 à LA COMBE DE LANCEY de 16h15 à 18h
- mardi 29/01 à ST-MURY-MONTEYMOND de 16h15 à 18h15

#### Clôture des inscriptions : dimanche 3/02/2019

Le programme sera disponible courant janvier.

Dossier d'inscription, calendrier des permanences et dates de clôture en ligne sur le site du Grésivaudan ([www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)) rubrique 100% Pratique / Accueil de loisirs 3-13 ans.

Pour tout renseignement ou prise de rdv d'inscription :  
Virginie Strano / 06 02 44 85 14 / [vstrano@le-gresivaudan.fr](mailto:vstrano@le-gresivaudan.fr)

### Partir un jour ... en séjour !

#### (référence des années 90 ...)

Cette année, quelques changements sont à prévoir pour les séjours jeunes (11-17 ans). Voilà déjà les dates et orientations :

- Avril : première semaine des vacances, du lundi au vendredi, visite de la capitale. 11-17 ans

- Juillet :

du 6 au 15 (à confirmer) séjour itinérant Espagne Portugal, sur la route et sur l'eau... 14-17 ans

du 20 au 27 (à confirmer) séjour festival au bord du lac de Saint Martial en Ardèche.

- Août : du 26 au 31 (à confirmer) séjour mer 11-17 ans

Peu de places disponibles ! 14 par séjour.

Contactez moi afin d'être informés sur les temps de préparation.

Pour suivre notre actualité et ce que nous proposons, rendez-vous sur [www.le-gresivaudan.fr/jeunes](http://www.le-gresivaudan.fr/jeunes)

A très vite !

**Cyrielle SAVELLA - Coordinatrice  
jeunesse**

**Service développement social -  
Direction de l'action sociale et  
culturelle**

**07 71 91 57 20 - [csavella@le-gresivaudan.fr](mailto:csavella@le-gresivaudan.fr)**

**disponible du mercredi au  
vendredi en période scolaire**

#### Recrutement d'animateurs

L'accueil de loisirs du Balcon de Belledonne recherche des animateurs pour les vacances scolaires pour les 3-13 ans. Pour toute demande de renseignement, merci de contacter rapidement Emilie Ruel.

**Emilie RUEL**

**Responsable ALSH Balcon de Belledonne**

**06.87.71.53.04**

**[eruel@le-gresivaudan.fr](mailto:eruel@le-gresivaudan.fr)**



## APE



Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une excellente année 2019 et vous remercie pour votre participation au marché de Noël.

La fin 2018 a été marquée par notre traditionnel marché de Noël qui était riche en nouveautés... Après une fabuleuse apparition du Père Noël sur son traîneau tiré par des huskys avec son escorte de rennes et de lutins, nous avons été ravis de voir que grâce aux effluves alléchantes de fromage à raclette et de soupe de potimarron, le repas organisé pour la première fois cette année a attiré beaucoup de familles. Nous remercions vivement les parents, commerçants, associations... pour leur mobilisation et leur générosité, grâce auxquelles nous avons, cette année encore, pu récolter une belle somme pour financer les projets des deux écoles.

Nous comptons sur vous pour les événements au profit de l'école en 2019 ! Retenez ces dates :

- **samedi 16 mars 2019 : Carnaval**

- **vendredi 21 juin 2019 : Fête de l'école** (réunion de préparation : mardi 14 mai 2019)

## C9

Bravo à tous ceux qui ont rejoint l'Oursière, incognito ou pas, le 31.12.2018 pour basculer ensemble vers 2019. Bulles partagées et battle WII pour petits et grands au menu !!

Attention la neige arrive enfin ! Prochain évènement à retenir : **Derby luge à Freydières - le 3 mars**, si la neige est au rendez-vous ...

Toute l'équipe du C9 vous souhaite une bonne et festive année 2019 !

## ROC

### Sorties escalade hiver

Il reste des places pour les sorties escalade en salle cet hiver (11 et 25 janvier, 8 et 15 février, 8 mars). Cette activité s'adresse aux adultes (108€) et aux ados (95€), à Espace Vertical Saint Martin d'Hères (prévoir entrée en sus) et se déroule de 19h30 à 21h30. Il s'agit d'une activité encadrée par des BE d'escalade. Adapté aux débutants, pas d'organisation des transports.

### Sorties spéléo

Deux sorties spéléo seront organisées cet hiver, une journée le week-end du 26/27 janvier et une autre le weekend du 2/3 mars (en fonction de la météo). Il s'agit de sorties découvertes sportives, ouvertes à tous ados/adultes, encadrées par un professionnel. Le tarif dépend du nombre de participants et des sorties retenues...

Nous souhaiterions organiser : pour le carnaval, un concours de déguisement et pour la fête de l'école, une tombola. **Les personnes susceptibles de pouvoir nous fournir des lots pour ces deux événements peuvent nous contacter :**

[ape.revel.belledonne@gmail.com](mailto:ape.revel.belledonne@gmail.com).

**Un énorme merci d'avance !**

**Le bureau de l'APE**

## AFR

### !!!! Festi'Week-end !!!!

A ne surtout pas manquer pour les 11-17 ans ! La seule fête de Revel qui vous est dédiée : venez nombreux mettre une ambiance de fou dans la salle de l'Oursière. La fête des jeunes aura lieu le samedi 23 mars à partir de 20h. Le thème de la soirée est comme d'habitude tenu secret jusqu'au dernier moment.

Pour tous les autres, rendez-vous le vendredi 22 mars. Nous profitons de l'installation de la salle pour faire la fête tous ensembles. DJ et bar sur place, ainsi qu'une méga surprise : escape game géant en milieu de soirée. Venez nombreux !

## Club Senior LE PERLET Revel St Jean le Vieux

Actif et Convivial ! L'AG du Perlet a eu lieu le 13 octobre 2018, les 80 adhérents présents ont élu un nouveau bureau composé de 11 membres et celui-ci m'a élu comme Présidente.

Nous sommes maintenant une association forte de 120 adhérents et proposons toujours plus d'activités, de visites et de

convivialité.

Mercredi 16 janvier : visite guidée au musée Bergès "A. Mucha et les Bergès, une amitié", axée sur l'Art Nouveau.

Jeudi 24 et vendredi 25 janvier : deux jours de raquettes à Corrençon.

Mercredi 30 janvier : concours de belote.

Samedi 2 février : mondaïson salle de l'Oursière à 17h, manifestation ouverte à tout le monde.

Lundi 11 février : visite guidée au musée Dauphinois "Des Samourais au Kawaii", histoire croisée du Japon et de l'Occident.

Lundi 4 et mardi 5 mars : atelier culinaire.

Du lundi 11 au vendredi 15 mars : séjour raquettes à Arêches dans le Beaufortain.

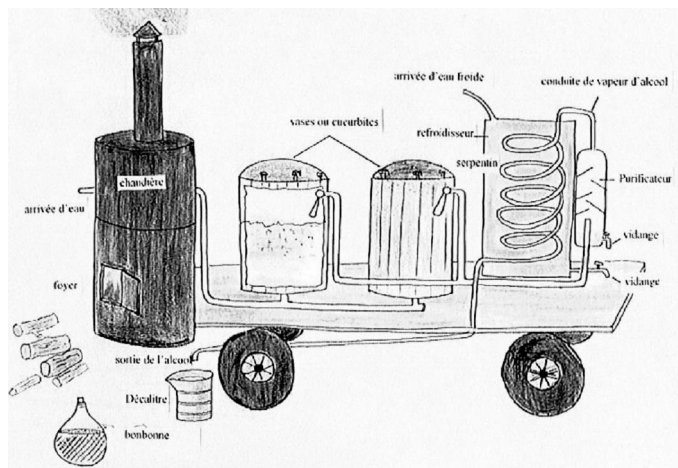
Jeudi 21 mars : visite guidée du musée Hydrélec à Vaujany.

Mercredi 27 mars : repas au restaurant Lesdiguières.

Pour les joueurs de cartes tarot, belote, de scrabble et les tricoteuses rendez-vous tous les mercredis de 14h à 17h salle de la cantine.

Pour les sportifs : raquettes l'hiver puis randonnées en 3 niveaux dès le printemps, rendez-vous tous les vendredis.

**Vous souhaitez participer à l'une de nos activités, venez nous rejoindre en adhérent au Perlet (25€). Retirez votre bulletin d'adhésion auprès de : Jean-Claude Dumas (secrétaire) 04 76 77 36 24 / [le-perlet@revel-belledonne.com](mailto:le-perlet@revel-belledonne.com)**  
**Solange Billard, présidente**



## L'Alambic à Revel et la "soirée diots"

Fin janvier ou début février, le distillateur ambulant, plus communément appelé "Alambic" de Gilles Gaudet s'installe sur la place du village. Pendant 3-4 jours, en fonction des volumes de fruits à distiller, cette machine à vapeur digne de l'époque de nos grands-parents crache sa vapeur d'eau et ses senteurs de fruits dans la brume de l'hiver. Profitons de la venue de ce témoignage des coutumes et modes de vie ancestraux pour venir voir la machine, discuter avec Gilles et les autres visiteurs.

Chaque année lors du passage de l'alambic, **une soirée Diots est organisée par la Mairie de Revel** pour que tous les habitants puissent partager un moment de convivialité et de chaleur humaine : **surveillez le panneau d'affichage** à l'entrée du village pour connaître la date de cette soirée !

## Un projet de Festival de Jazz Swing à Revel,

**les 7 et 8 septembre prochain !**

Amoureux du jazz swing, notre récente arrivée à Revel a été le déclic : organisons un festival de jazz swing à Revel !

Le swing est ce jazz festif et dynamique sur lequel on dansait dans les années 30-40 aux Etats-Unis et nous souhaiterions, l'espace d'un weekend, remonter dans le temps avec des musiciens d'aujourd'hui habités par cette musique.

Ce projet n'en est qu'à ses balbutiements, seule la date est arrêtée : samedi 7 et dimanche 8 septembre 2019, pour le reste, tout est à faire et ça commence maintenant ! **Aussi, que vous ayez des compétences utiles pour ce genre d'événements ou que vous souhaitiez tout simplement vous investir dans une belle aventure humaine et un beau projet, rejoignez nous !**

Vivien 06 76 24 58 85 - vivdpz@yahoo.com  
Aurore 06 51 86 82 88 - aurore.sapaly@gmail.com

## Formations à l'apiculture

*Entrez dans le monde fascinant  
des abeilles*



*Depuis 1910*

L'Abeille Dauphinoise, syndicat d'apiculture de l'Isère plus que centenaire, s'est donnée pour mission le développement et la défense de l'apiculture durable. Comme chaque année, nous proposons :

Une initiation à l'apiculture, ouverte à tous, d'une durée de 8 journées : de l'installation de ruches jusqu'à l'hivernage, en passant par les soins et la récolte. **Cette formation se déroule de mars à septembre 2019** sur le campus de St Martin d'Hères (matin-théorie) et sur nos ruchers-écoles (après-midi pratique). Son coût est de 80€ annuels + une adhésion à l'association de 18€.

Des stages de perfectionnement pour les plus exercés.

Contact :

**l'Abeille Dauphinoise**  
22 pl. B. Palissy 38320 Poisat  
04 76 25 07 09 / [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)



Les petites annonces

sont visibles sur :

[www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)

N'hésitez pas à poster les vôtres :  
covoiturage, emploi, stages, matériel,  
équipements, services à la personne,  
troc, échange de services...

Brèves n°14 / Janvier 2019

Responsable de publication : Céline Bernigaud / Comité de rédaction : Jean-Marc Belleville, Stéphane Mastropietro, Coralie Bourdelain, Sandrine Gayet/ Mise en page : Isabelle Berneron / Impression : COREP St Martin d'Hères

Date limite dépôt articles pour le Revel Dialogue d'avril : 9 mars 2019.

Envoyez vos articles à [revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)

## Memento

### Compteurs d'eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

### Assainissement

Pour tout renseignement concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, vous pouvez vous adresser au Grésivaudan : 04 76 99 70 00

### Collectes ordures ménagères

11 points d'apports volontaires

### Déchetteries intercommunales

- Crolles et Saint Ismier :  
ouverture du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.
- Saint Martin d'Uriage (La Ronzière) :  
ouverture du mardi au jeudi de 13h00 à 17h45,  
le vendredi de 10h à 17h45 et le samedi de 8h30 à 17h45

Fermeture les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

**Services techniques Tél : 04 76 00 90 67**

**Secrétariat mairie Tél : 04 76 89 82 09**

Email : [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

- lundi de 13h30 à 17h00
- mardi de 14h00 à 19h00
- mercredi de 08h30 à 11h30
- vendredi de 14h00 à 18h00

### Permanence sociale

Sur RDV auprès de la Maison du Territoire du Grésivaudan, Centre Médico-social de Bernin 04 56 58 16 91

### Procédure pour inscription sur revel-info

Envoyer un mail avec pour sujet "subscribe revel-infos" à [sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com)